

Closse, major de Montréal, homme fort intrépide, et dont la vie offre des traits d'une valeur incomparable, s'exposait avec une extrême facilité pour la défense de la colonie. Un jour, quelques personnes crurent devoir lui représenter qu'en s'exposant à tant de périls il se ferait tuer infailliblement. Il leur fit cette belle réponse :

« Messieurs, je ne suis venu à Villemarie qu'afin
« d'y mourir pour DIEU, en le servant dans la
« profession des armes ; et si je savais que je ne
« dusse pas y périr, je quitterais le pays pour
« aller servir contre le Turc, afin de n'être pas

(1) *Histoire du Montréal, par M. Dollier de Casson, de 1661 à 1662.*

(2) *Registre de la paroisse de Villemarie; sépultures, 6 février 1662.*

(3) *Histoire du Montréal, ibid.*

(4) *Annales des hospitalières de Villemarie, par la sœur Morin.*

« privé de cette gloire (1). » Il la reçut en effet selon ses désirs, le 6 février 1662 (2), en défendant avec son zèle ordinaire les colons que les Iroquois avaient attaqués (3). La sœur Morin, parlant de cet empressement des Montréalistes à voler au secours de leurs concitoyens, ajoute :

« Les femmes elles-mêmes, comme des Amazones, y couraient armées aussi bien que les hommes, et c'est ce que j'ai vu plusieurs fois (4). »

IV.
Traité
de courage
de M^{me} Duclos.
— Les prêtres
de
Saint-Sulpice
assistent
les mourants.

Au mois de février 1661, et avant que la sœur Morin fût venue à Villemarie, une femme connue pour sa vertu et sa piété, M^{me} Duclos, se porta à une action audacieuse comparable à tout ce qu'on lit de plus extraordinaire en fait de